

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **Vienne.** L'arrivée en cette Cour du Comte de Podewils, caractérisé par le Roi de Prusse de son Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire, annonçoit le départ immédiat du Comte de Bernes pour celle de *Berlin*, revêtu d'un même caractère de la part de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine auprès de Sa Maj. Prussienne. Ses équipages envoyés d'avance à *Olmütz*, ne laissoient d'ailleurs aucun doute là-dessus. Mais Mr. de Bernes se tenant encore à *Vienne* au commencement d'Août, six semaines environ après que Mr. de Podewils y est venu, le public en a voulu prendre occasion de penser peu favorablement sur la commission à exécuter réciproquement par les deux Ministres. Et c'est ce qu'on croit devoir détruire, en donnant mieux la cause du départ retardé de celui qu'on destine pour *Berlin*. Il ne s'y rendra, comme on le prétend, qu'au retour d'un voyage que le Roi de Prusse est allé faire en *Silesie*, puisque sa présence paroîtroit inutile dans la résidence ordinaire de ce Prince, tandis qu'il en est absent.

Le Comte de Podewils, qui n'a pas laissé d'entrer en conférences avec le Ministère depuis l'audience publique qu'il eut le 23. Juin de Leurs Majestés Impériales, notifia d'abord au Comte d'Uhlefeldt, Grand Chancelier, que le Roi son Maître l'avoit chargé de faire toutes instances sur les moyens d'un accommodement des affaires de l'Europe, d'autant que ce Monarque étoit

Conférences du Comte de Podewils.